

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 14.05.2020

Version 5.0

## SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Code produit	109877
Nom du produit	Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals ( <a href="http://www.merckgroup.com">www.merckgroup.com</a> ).
--------------------------	--

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: <a href="mailto:prodsafe@merckgroup.com">prodsafe@merckgroup.com</a>

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence **I.N.R.S.: 01 45 42 59 59**

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2, H361d  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2, H411  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Attention

*Mentions de danger*

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*Conseils de prudence*

Prévention

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Étiquetage réduit (≤125 ml)

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*

Attention

*Mentions de danger*

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

*Conseils de prudence*

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

---

## SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique

Mélange de composés organiques

### 3.1 Substance

Non applicable

### 3.2 Mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

## Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

*Nom Chimique (Concentration)*

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
---------	-------------------------	----------------

oxytetracycline hydrochloride ( $\geq 80\%$  -  $\leq 100\%$ )

2058-46-0 \*)

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2, H361d  
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2, H411

acide citrique ( $\geq 3\%$  -  $< 10\%$ )

77-92-9 01-2119457026-42-XXXX

Irritation oculaire, Catégorie 2, H319

\*) Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

---

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire immédiatement de l'eau (maximal 2 verres). Consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

---

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés*

Eau, Mousse, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Poudre sèche

*Moyens d'extinction inappropriés*

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance/c mélange.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):

Chlorure d'hydrogène gazeux, azote oxydes

## 5.3 Conseils aux pompiers

*Équipements de protection particuliers des pompiers*

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

*Information supplémentaire*

Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

---

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Équipement de protection, voir section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

---

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger*

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

*Mesures d'hygiène*

Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Conditions de stockage*

Bien fermé. A l'abri de l'humidité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

---

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

*acide citrique (77-92-9)*

PNEC Eau douce	0,44 mg/l
PNEC Eau de mer	0,044 mg/l
PNEC Station d'épuration des eaux usées	1000 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	34,6 mg/kg
PNEC Sédiment marin	3,46 mg/kg
PNEC Sol	33,1 mg/kg

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

Voir section 7.1.

#### Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

*Protection des yeux/du visage*

Lunettes de sécurité

*Protection des mains*

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

*Autres équipement de protection*  
vêtements de protection

*Protection respiratoire*  
nécessaire en cas de formation de poussières.  
Type de Filtre recommandé: Filtre P 3  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

---

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Lyophilisate
Couleur	jaune
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	Pas d'information disponible.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

## 9.2 Autres données

non

---

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Valable généralement pour les matières et les mélanges organiques combustibles :  
En cas de répartition fine en suspension dans l'air, il existe en règle générale une possibilité d'explosion de poussière.

### 10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :  
Oxydants forts, Métaux, Bases, Agents réducteurs

### 10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

### 10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

---

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Mélange

*Toxicité aiguë par voie orale*

Ces informations ne sont pas disponibles.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

## *Toxicité aiguë par inhalation*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Toxicité aiguë par voie cutanée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Irritation de la peau*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Irritation des yeux*

irritation légère

## *Sensibilisation*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Mutagénicité sur les cellules germinales*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Cancérogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Toxicité pour la reproduction*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Tératogénicité*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Effets CMR*

Tératogénicité:

Preuve d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée*

Ces informations ne sont pas disponibles.

## *Danger par aspiration*

Ces informations ne sont pas disponibles.

### **11.2 Information supplémentaire**

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Manipuler la substance avec grande précaution.

### **Composants**

#### *oxytetracycline hydrochloride*

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Souris: 6.696 mg/kg

(RTECS)

#### *acide citrique*

*Toxicité aiguë par voie orale*

DL50 Rat: 11.700 mg/kg

OCDE ligne directrice 401

*Toxicité aiguë par voie cutanée*

DL50 Rat: > 2.000 mg/kg

OCDE ligne directrice 402



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

### *Irritation de la peau*

Lapin  
Résultat: pas d'irritation.  
OCDE ligne directrice 404

### *Irritation des yeux*

Lapin  
Résultat: Fortes irritations  
OCDE ligne directrice 405

### *Mutagénicité sur les cellules germinales*

*Génotoxicité in vivo*  
Test d'aberration chromosomique  
Rat  
mâle  
Oral(e)  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE Ligne directrice 475

### *Génotoxicité in vitro*

Test de Ames  
Salmonella typhimurium  
Résultat: négatif  
Méthode: OCDE ligne directrice 471

### *Toxicité pour la reproduction*

Pas de risque de lésion de la capacité de reproduction selon le test sur animaux. (bibliographie)

### *Tératogénicité*

Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes. (bibliographie)

---

## **SECTION 12. Informations écologiques**

### **Mélange**

#### **12.1 Toxicité**

Pas d'information disponible.

#### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible.

#### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

#### **12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible.

#### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La/les substance(s) contenue(s) dans le mélange ne satisfont pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, au n° XIII, ou aucune évaluation PBT/vPvB n'a été effectuée.

#### **12.6 Autres effets néfastes**

##### *Information écologique supplémentaire*

Les composés du phosphore et/ou de l'azote peuvent, en fonction de leur concentration, contribuer à l'eutrophisation des eaux naturelles.  
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### **Composants**

*oxytétracycline hydrochloride*

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*  
CE50 Daphnia magna (Grande daphnie ): > 102 mg/l; 48 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

*Toxicité pour les algues*  
CE50 Selenastrum capricornutum (algue verte): 4,18 mg/l; 72 h  
(Fiche de données de sécurité extér.)

### *acide citrique*

*Toxicité pour les poissons*  
CL50 Leuciscus idus(Ide): 440 - 760 mg/l; 96 h  
(IUCLID)

*Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques*  
EC5 E. sulcatum: 485 mg/l; 72 h  
(bibliographie)

CE50 Daphnia magna (Grande daphnie ): env. 120 mg/l; 72 h  
(IUCLID)

*Toxicité pour les algues*  
IC5 Scenedesmus quadricauda (algues vertes): 640 mg/l; 7 jr  
(concentration limite de toxicité) (bibliographie)

*Toxicité pour les bactéries*  
EC5 Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida): > 10.000 mg/l; 16 h  
(concentration limite de toxicité) (bibliographie)

*Biodégradabilité*  
97 %; 28 jr; aérobique  
OCDE Ligne directrice 301B  
Facilement biodégradable.

*Demande Biochimique en Oxygène (DBO)*  
526 mg/g (5 jr)  
(IUCLID)

*Demande Chimique en Oxygène (DCO)*  
728 mg/g  
(IUCLID)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### *Méthodes de traitement des déchets*

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les contenants non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. [www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour toutes les informations concernant les processus de retour des produits chimiques et des contenants ou nous contacter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

---

## SECTION 14. Informations relatives au transport

### Transport par route (ADR/RID)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3082
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (OXYTETRACYCLINE HYDROCHLORIDE)
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	oui
Code de restriction en tunnels	-

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

### Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

### Transport aérien (IATA)

<b>14.1 Numéro ONU</b>	UN 3082
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies</b>	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (OXYTETRACYCLINE HYDROCHLORIDE)
<b>14.3 Classe</b>	9
<b>14.4 Groupe d'emballage</b>	III
<b>14.5 Dangereux pour l'environnement</b>	oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** non

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

**Transport maritime (IMDG)**

**14.1 Numéro ONU** UN 3082

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (OXYTETRACYCLINE HYDROCHLORIDE)

**14.3 Classe** 9

**14.4 Groupe d'emballage** III

**14.5 Dangereux pour l'environnement** oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** oui

No EMS F-A S-F

Paquets plus petits ou égaux de 5 kg/L, biens de la classe 9 non dangereux

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non pertinent

---

**SECTION 15. Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*Réglementations UE*

Réglementation relative SEVESO III  
aux dangers liés aux DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT  
accidents majeurs E2  
(Réglementation relative Quantité 1: 200 t  
aux Installations Quantité 2: 500 t  
Classées)

Restrictions professionnelles Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la maternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales plus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non réglementé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit 109877  
Nom du produit Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifie la directive 79/117/CEE non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$  % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

*Législation nationale*  
Classe de stockage 10 - 13

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REACH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

---

## SECTION 16. Autres informations

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H361d Susceptible de nuire au fœtus.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Conseils relatifs à la formation

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Étiquetage

*Pictogrammes de danger*



*Mention d'avertissement*  
Attention

### *Mentions de danger*

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

*Conseils de prudence*  
Prévention

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Code produit	109877
Nom du produit	Supplément sélectif OGYE pour la préparation de 5 l d'agar OGY

---

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

## Signification des abréviations et acronymes utilisés

Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous <http://www.wikipedia.org>.

## Représentation régionale

Millipore SAS \* 39 Route Industrielle de la Hardt \* 67120 Molsheim \* France \* Tél.:  
+33 (0) 825 045 645 \* Fax: +33(0)825 045 644 \* Email:  
FRCustomerService@merckgroup.com \* Order On-line: [www.millipore.com](http://www.millipore.com)

---

*Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.*

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter [mlsbranding@sial.com](mailto:mlsbranding@sial.com).